

Le service pilotage et prospective, INDISPENSABLE ET MÉCONNU

Le service pilotage et prospective (SPP) assure des missions primordiales au sein de la direction des ressources humaines. Des missions qui gagnent à être mieux connues.

Clément Moussay est le responsable du SPP, « le service le plus hétérogène de la direction, reconnaît-il. Parmi les quatorze agents, les métiers sont différents et très spécialisés. » Ces métiers exigent efficacité, technicité, discrétion et fiabilité. Des qualités d'autant plus importantes que les missions du SPP, peu visibles, sont nécessaires à certains aspects fondamentaux de la vie professionnelle des agents.

3 900 salaires versés chaque mois

Au premier rang : la rémunération. L'unité dirigée par Didier Kelhetter assure le paiement de plusieurs milliers de salaires chaque mois et de centaines de remboursements de frais de déplacement, « avec beaucoup de réactivité », souligne Clément. Exemple avec l'indemnité compensatrice de la CSG (contribution sociale généralisée). « L'équipe a travaillé dur pour que les agents la perçoivent dès janvier. » Chaque mois, plusieurs mises à jour sont intégrées dans le logiciel : changement de taux de cotisation, contrôle des bases de données RH.)

Listes d'avancement de grade et promotion interne

L'équipe SIRH (système d'information RH) est tout aussi incontournable. Ses agents administrent, paramètrent, font évoluer l'ensemble des progiciels, applications et outils permettant de suivre les données professionnelles et personnelles des agents. Celles liées à la carrière bien sûr, les données liées à l'entretien professionnel et même la qualité de télétravailleur. Là aussi, il s'agit d'un travail quotidien de mise à jour et d'exploitation de ces données. « Ce sont eux qui préparent les listes en prévision des élections professionnelles ou celles des agents remplissant les conditions pour un avancement de grade ou une promotion interne, explique Clément. Ils sont aussi chargés d'intégrer au logiciel Astre RH les changements d'organigramme. »



De gauche à droite : Françoise Schwab, Martine Zemke, Gautier Braun, Christine Babel, Rachel Metzger, Christelle Placide, Josiane Brocker, Alexandre Gris, Josiane Vetter et Clément Moussay (assis). Manquent Didier Kelhetter, Myriam Isinger, Josée Thomas et Aline De Amorim.

« La feuille de route du service est bien remplie d'ici la fin de l'année : nouveaux règlements du temps de travail pour certains services soumis à des horaires particuliers, adaptation des fiches de paie et du logiciel de saisie des entretiens annuels aux nouveautés du régime indemnitaire, mise en oeuvre du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu ou encore organisation des élections professionnelles qui se dérouleront du 29 novembre au 6 décembre. »

Clément Moussay

Le SPP en quelques chiffres :

- > 13 à 15 millions d'euros de salaires mis en paiement chaque mois
- > 600 états de frais de déplacement traités par mois pour 76 000 €
- > 120 états de frais médicaux par mois pour environ 12 500 €